

**« EXIGEONS L'ENFOUISSEMENT DE LA LIGNE ELECTRIQUE  
LANNION/GUERLESQUIN**

*Nous rappelons que l'enquête d'utilité publique se déroule, du 28 mai au 27 juin 2001, en mairies de Ploubezre, Plouzélambre, Treduder, Plufur, Plestin les Grèves, Plounérin, Plouegat Moysan, et en mairie de Ploumilliau où sera présent le commissaire enquêteur. Nous sommes, à ce propos, fort surpris par le fait qu'aucune affiche n'ait été apposée au centre du bourg de Plouzélambre, de même qu'aux abords de la fontaine de Saint Sylvestre et de l'oratoire.*

*En 1995, un premier projet dessinait un nouveau tracé, prenant en compte la création d'un poste électrique à Plouaret, (actuellement, uniquement suspendu). Ce nouveau tracé, proposé par EDF, imposait des nuisances à nos voisins.*

*En 2001, le projet de RTE, (Réseau de Transport de l'Electricité), de reconstruction de la ligne sur le tracé actuel renouvelle les nuisances aux habitants qui les subissent depuis près de 50 ans.*

**UN DEMI SIECLE DE COHABITATION AVEC CETTE LIGNE NE MERITE-IL PAS SON EFFACEMENT ?**

*Depuis 1995, date du premier projet, RTE s'est substitué à EDF qui a ainsi perdu son activité la plus lucrative.*

*RTE est indépendant, tant au niveau de son management, (Président : André Merlin), que de sa gestion financière et comptable, prélude à une séparation juridique dans les années à venir. Son président la définit « entreprise indépendante, de Service Public », mais RTE avance : « ... Le surcoût de l'enfouissement, 12 millions de Francs a minima, ne peut être entièrement supporté par RTE car il ne permet plus de justifier économiquement l'ouvrage... »*

*En parallèle, rappelons que RTE se félicite d'avoir réalisé en 2000 un bénéfice net de 1,010 Milliards de Francs. L'accès aux réseaux représente un marché de quelque 70 Milliards de Francs.*

*Que lisons-nous dans la brochure distribuée par RTE aux riverains de la ligne :*

- *«Respecter l'environnement et le cadre de vie », écrit RTE : la ligne sera enfouie à Lannion « zone fortement urbanisée ».*

*Les habitants des campagnes n'ont-ils pas droit à ce même respect ?*

- *«Préservation des sites naturels ou historiques traversés », écrit toujours RTE. Le projet, même après sa déviation, (bien faible !), viole le périmètre de protection des trois monuments historiques classés de Plouzélambre, ne respecte pas les sites sensibles des vallées traversées : le Roscoat, le Yar grossi par le Dour Plat !*

- *«Le tracé soumis à enquête est le fruit d'une large concertation... », écrit encore RTE.*

*Peut-on appeler concertation le fait que les propriétaires des terrains concernés par l'implantation des pylônes aient été sollicités, dès l'été 2000, par la société LAGLASSE & OMHOVERE, pour signer des conventions, vivement encouragés à le faire, les démarcheurs laissant planer l'éventualité de poursuites judiciaires en cas de refus ?*

*Leur « indemnité » « se monte » à... 1026 Francs par pylône, ce qui représente, pour une durée de vie de la ligne de 50 ans, (la ligne actuelle date de 1956), la somme « royale » de... 20,50 Francs par an !*

**EN RESUME : NOUS SUBISSONS LES NUISANCES...  
RTE PRELEVE LES BENEFICES.**

*Dans le contexte actuel de « modernisation », on pourrait imaginer le versement d'une taxe au watt transporté, (T.W.T.), prélevée sur les bénéfices de RTE, pour financer l'enfouissement des lignes - Ce même RTE qui doit assurer la circulation de l'électricité en France, en échange d'une rétribution calculée sur la base des tarifs d'accès -*

***EXIGEONS L'UTILISATION DE LA TECHNOLOGIE DU 21<sup>ÈME</sup> SIECLE, L'ENFOUISSEMENT, POUR LE REMPLACEMENT DE CETTE LIGNE, LE TREGOR DEVENANT UN EXEMPLE DE REALISATION POUR RTE.***

***NOUS SAURONS RETROUVER LA MEME UNITE QU'EN 1995 CONTRE LE PROJET ACTUEL !***

*Ecrivons nos doléances sur le registre déposé dans les mairies précitées, ou, si possible, transmettons-les directement au commissaire enquêteur lors de ses permanences, en mairie de Ploumilliau.*

*Pour plus amples informations, vous pouvez consulter nos pages sur Internet :*



*<http://www.tregor.net/accueil.html>*

*Pour l'enfouissement de la ligne électrique HT Lannion/Guerlesquin »*